



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Nord

Question écrite n° 3844

Texte de la question

M Nicolas Sarkozy attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les conditions d'accès des étudiants en licence de mathématiques à la faculté de Lille - Villeneuve-d'Ascq. En effet, 144 étudiants sur les 360 inscrits dont l'initiale du nom de famille va de R à Z ont été tirés au sort pour la participation aux travaux dirigés, les autres se contenteront de passer l'examen terminal. Il s'étonne que le contrat passé entre la faculté et les étudiants au moment des inscriptions ne soit pas respecté et lui demande que tout étudiant régulièrement inscrit dans une université puisse poursuivre la scolarité à laquelle l'acceptation de son inscription donne automatiquement droit.

Texte de la réponse

Réponse. - Les mesures ont été prises pour garantir aux étudiants inscrits en vue de la licence de mathématiques à l'université de Lille-I une scolarité conforme aux engagements pris par l'université lors de l'inscription des étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Sarkozy Nicolas](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3844

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2863